

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

06

ECONOMIE

01

RURAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

ENERGIE

03

N° 2891

12 Septembre 2023

12 September 2023

05:00 AM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 DU 08/09/2023 PORTANT AMENDEMENT DU DEVIS QUANITATIF ET ESTIMATIF ET LA REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR RAMÉNAGEMENT DES JARDINS PUBLICS « SOUS LE BOIS » ET « LA PRÉFECTURE DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	001/D/PR/CNPBM/SG/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 80 KVA À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILIGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N°1275/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1275/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET – KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N°00013/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB Lire
	Titre/objet	DECISION N°000646/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LICENCES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	002/D/PR/CNPBM/SG/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRÈS APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉHICULES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILIGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	3023/120/D/UGa/R/SG/DIPD/DPD/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°3023/120/D/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/DAONO/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES HANGARS AU PORT DE GAROUA (EN SALLES DE COURS) , EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N° 000114 /D/PR/CNPBM/SG/23 DU 01 /09/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000114_/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 01 /09/2023_ DECLARANT INFRACTUEUX LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'INFIRMERIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	010/D/CRA/SG/2023 DU 06 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/D/CRA/SG/2023 DU 06 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE LADAMAOUAEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINTP LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

9	Reference	08927/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°08927/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 11 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LAFOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES LEGERS ALA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	000016/D/PR/CNPBM/SG/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000016/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 08 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°303/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF 2 N°303/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET – KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

12	<p>Reference 001/C/PR/CNPBM/SG/23 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/PR/CNPBM/SG/23 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference N°00013/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 11/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00013/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00011/DC/MINFI/CIPM-DGI DU 02 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LICENCES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference N°001 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CABINET EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Y COMPRIS LES OPÉRATIONS DE CLÔTUREEXERCICE 2023 (FONDS MINKA)PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).FINANCEMENT : HIMO-MINKA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 108/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°108/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE COMPRESSEURS POUR LA PRODUCTION D'AIR COMPRIME A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 07-11-2023</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	22/23/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-09-2023

17	Reference	004/C/PR/CNPBM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/PR/CNPBM/SG/2023 DU 08 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N° D13-219/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-219/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	011/C/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 PORTANT DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCÉE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO) , LYCÉE TECHNIQUE EDE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCÉE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA), RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	00000315/AAO/CUB/DG/DAG/SDMGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION COMMUNAUTAIRE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE EN APPEL D'OFFRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	002/DCO/C-MAYO HOURNA Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DCO/C MAYO HOURNA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	001/D/PR/CNPBM/SG/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 DE LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	01/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08/09/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08/09/23 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR L'UTILISATION DE LA METHODE DPSIR (DRIVERS-PRESSURES-STATE CHANGE IMPACT-RESPONSE) POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER ET D'ANALYSER LES ZONES D'ACTIVITES SPECIFIQUES DU PROJET « ACREGIR »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-09-2023

24	Reference	012/D/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/D/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE: TIBATI (LOT1) ET MEIGANGA (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	002/C/PR/CNPBM/SG/23 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/PR/CNPBM/SG/23 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉHICULES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	001/C/PR/CNPBM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/PR/CNPBM/SG/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2027 POUR LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 80 KVA À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference	08/AMI/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/RPM/23 du 8/09/23 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 008PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)INTITULE DE LA MISSION : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : B1IA0106
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-09-2023

28	Reference	N° 003/C/PR/CNPBM/SG/2023 01/0902023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° _003/C/PR/CNPBM/SG/2023 01/0902023 __PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'INFIRMERIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

29	Reference	025/AONO/ARMP/CIPM/2023 DU 12/09/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/ARMP/CIPM/2023 DU 12 /09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-10-2023

30	Reference	0031/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 06/09/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00031/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES OPERATIONS SUR FINANCEMENT C2D EFFECTUEES PAR LA CAA AU COURS DES EXERCICES 2022 A 2029 ET CLOTURE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-10-2023

31	Reference	001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 DU 08/09/2023PORTANT AMENDEMENT DU DEVIS QUANTITATIF EL ESTIMATIF ET LA REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) GARDERIES MIMICIPALES DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

ADDITIF N°001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 DU 08/09/2023 PORTANT AMENDEMENT DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ET LA REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR RAMÉNAGEMENT DES JARDINS PUBLICS « SOUS LE BOIS » ET « LA PRÉFECTURE DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dossier administratif ; Offre technique ; Offre financière. <p>Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires papier dont l'original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique (CD ou clé USB), devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le 15 septembre 2023 [six semaines après la date de publication de l'appel d'offres] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00010/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 du 04/08/2023 POUR L'AMENAGEMENT DES JARDINS PUBLICS « SOUS LE BOIS » ET « LA PRÉFECTURE » DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES » « À L'OCCASION D'UNE SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>La remise des offres initialement prévue le 15 septembre 2023 à 10 heures est reportée au 29 septembre 2023 à 10 heures au même lieu et rouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le 15 sept 2023 [le même jour que celui de la remise des offres] à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres initialement prévue le 15 septembre 2023 à 10 heures est reportée au 29 septembre 2023 à 10 heures au même lieu et rouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt.</p>

MAROUA le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 80 KVA À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2023 ;

Vu la Lettre n° 010/L/PR/CNPBM/CIPM du 11 juillet 2023 relative à la proposition d'attribution des marchés relatifs à la fourniture et à l'installation de deux groupes électrogènes de 80 KVA à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à la fourniture et à l'installation de deux groupes électrogènes de 80 KVA à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), l'entreprise **LA PAIX D'AFRIQUE** B.P. 1674 Yaoundé, Tél. : 677 14 22 50/691 67 71 21 **pour un montant TTC de Trente-sept millions neuf cents mille (37 900 000) FCFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1275/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET – KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'Additif No 2 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heure de dépôt et d'ouverture des offres sont reportées au 26 Septembre 2023.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES FINANCES

DECISION N°000646/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU_30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LICENCES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES FINANCES,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2018/0998/PM du 21 janvier 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation de projets d'investissements publics ;

Vu le Décret n° 2018 / 366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance n°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PM du 19 juin 2012 précisant les modalités de passation de contrôle et d'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres N°00011/DC/MINFI/CIPM-DGI DU 02 MAI 2023 relatif à l'acquisition et l'installation des licences pour le compte de la Direction Générale des Impôts.

Considérant la proposition d'attribution N°65/L/MINFI/CIPM/DGI du 16 juin 2023 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placé auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Considérant le procès-verbal de séance de travail du 15 juin 2023.

DECIDE:

ARTICLE 1er : INGETECH SARL BP 34773 Yaoundé est attributaire de la lettre-commande à l'avis de consultation pour une demande en cotation susmentionné pour le montant et délai de livraison ci-après :

ADJUDI CATAIRE	MONTANT HTVA (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI DE LIVRAISON
La Société INGETECH SARL BP 34773 Yaoundé	30 680 350 (trente million six cent quatre-vingt mille trois cent cinquante)	36586317(trente millions cinq cent quatre-vingt-six mille trois cent dix-sept)	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 002/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉHICULES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2023 ;

Vu la Lettre n° 012/L/PR/CNPBM/CIPM du 11 juillet 2023 relative à la proposition d'attribution des marchés relatifs à **l'acquisition de trois véhicules** à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'acquisition de trois véhicules à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), l'entreprise ETS ZAGALO B.P. 30531 Yaoundé, Tél. : 699 76 46 43 **pour un montant TTC de Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cents quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (99 999 997) FCFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

UNIVERSITE DE GAROUA

DECISION N°3023/120/D/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/DAONO/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES HANGARS AU PORT DE GAROUA (EN SALLES DE COURS) , EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Garoua, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la loi cadre n°92/007 du 14 août 1992 portant code de travail ;

Vu la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu la loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par Décret N°2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N°2022/010 du 06 janvier 2022 portant organisation administrative et académique de l'Université de Garoua ;

Vu le décret N°2022/203 du 03 juin 2022 portant nomination de Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de fournitures ;

Vu la Décision N°0000553/CAB/MINMAP du 30 novembre 2022 portant désignation du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Garoua ;

Vu la Décision N°2022/302/UGa/R/SG/DIPD du 14 décembre 2022 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Recteur de l'Université de Garoua ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000OD006/C/MINFI du 31 décembre 2022, portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu les normes techniques en vigueur au Cameroun ou à défaut, les normes françaises ou européennes en la matière, notamment les DTU ;

Vu la Délibération n° n°II.3 du 13 janvier 2023 portant vote et adoption du Budget de l'Université de Garoua pour l'Exercice 2023 ;

Vu les textes régissant les corps de métier en la matière ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°10(BIS)/DAONO/UGa/R/SG/DIPD/CIPM/2023 du 17 juillet 2023 suscité ;

Vu le Rapport d'analyse des Offres correspondant ;

Vu la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Garoua formulée par la lettre N°025/2023/L/UGa/R/CIPM/2023 du 21 août 2023

DECIDE :

Article 1ER: La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC) EN F.CFA	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS AS-SERVICE BP: Garoua Tél : 697 27 74 04	29 583 173	TROIS (3) MOIS

Article 2: La prestation objet de cette Lettre-commande est financée par le Budget de l'Université de Garoua, Exercice 2023, Imputation 117-01-2222-222200.

Article 3 : L'intéressé est invité à prendre attache avec la Direction des infrastructures, Développement de l'Université de Garoua dans les soixante-douze (72) heures qui suivent la date de la présente décision aux fins de l'élaboration de ladite Lettre-commande.
GAROUA le 25 août 2023
Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

Article 4 : La présente Décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 000114 /D/PR/CNPBM/SG/23 DU 01 /09/2023_ DECLARANT INFRUCTUEUX LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'INFIRMERIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2023 ;

Vu la Lettre n° 016/L/PR/CNPBM/CIPM du 16 août 2023 relative au marché de fourniture du matériel d'infirmerie à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Est déclaré infructueux le résultat de l'Appel d'Offres N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 du 30 juin 2023 pour la fourniture du matériel d'infirmerie à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**COMMUNIQUE N° 010/D/CRA/SG/2023 DU 06 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE LADAMAOUAEN
PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINTP LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique:

Par décision N° 010/C/CRA/SG/2023 DU 06 SEPT 2023 La société ci-après a été déclarée adjudicataire dera lettre commande relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
SURVEILLANCE ET CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA	38 750 000	DEUX CENT QUARANTE (240) JOURS	BET FAYA

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 6 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°08927/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 11 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LAFOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR VEHICULES LEGERS ALA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel national ouvert N°073/23/AONO/SDCC/CIPM du 12/05/2023 pour la fourniture de six(06) lots de pièces de rechange pour véhicule légers à la SODECOTON

Considérant La lettre N°096/23/SDCC/ CIPM du 29 aout 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: La société **MCL CORPORATION SARL PB 871 Garoua** est retenue comme adjudicataire des lettres-commande à relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	MCL CORPORATION SARL BP 871 Garoua	26 602 232	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		24 742 826	
3		49 793 317	
4		30 192 317	
5		24 020 313	
6		30 014 009	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 000016/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 08 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;
Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;
Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;
Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;
Vu la Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2023 ;
Vu la Lettre n° 0020/L/PR/CNPBM/CIPM du 31 août 2023 relative au marché de réhabilitation de la climatisation centrale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire du marché relatif à la réhabilitation de la climatisation centrale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), **le GROUPEMENT AFUHNGHANG FRERE UNIS ET ETS MTS B.P Yaoundé, Tel : 677 74 29 34** pour un montant TTC de **cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-huit mille trois cent (54 488 300) FCFA** et un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 2 N°303/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET – KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le présent additif a pour objet :

- La confirmation de certaines dispositions du dossier d'appel d'offres ;
- La modification de la date limite de dépôt des offres et de certaines dispositions du dossier d'appel d'offres.

i) Certaines dispositions du dossier d'appel d'offres sont confirmées comme suit :

N°	Dispositions	Observations
01	CCAP (Article 15 : Formule de révision des prix et Article 16 : Formule d'actualisation des prix)	Dispositions confirmées et complétées par le présent additif
02	CCAP (Article 20 : avances)	Dispositions Confirmées
03	CCAP (article 34 : assurances des ouvrages et responsabilités civiles)	Dispositions revues par le présent additif
04	RPAO (Article 18.2 : Propositions variantes des soumissionnaires)	Dispositions confirmées
05	BPU (Prix 1.1.1. : Base vie)	Dispositions confirmées car le Prix 1.1.1 prend en compte l'acquisition des terrains tel que précisé dans le Bordereau des Prix Unitaires
06	CCTP : Installation du chantier (Installation de l'entrepreneur et installation pour les besoins du contrôle du chantier)	Dispositions confirmées et Revues par le présent additif

ii) La date limite de dépôt des offres et certaines dispositions du dossier d'appel d'offres sont modifiées comme suit :

AU LIEU DE :

PIECE N° 1-AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

12 Remise des offres :

12.1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels ainsi que la version électronique sous format PDF sur support numérique (CD/DVD ou Clé USB), devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le **30 août 2023** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 juin 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET - KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **30 août 2023** à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le **30 août 2023** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 juin 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET - KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

(Copie de sauvegarde) »

14- Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu, le **30 Août 2023 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marché des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :



-1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

-2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

PIECE 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Volume 2 : Pièces constituant l'offre technique

En cas de groupement, les pièces 2.10, 2.14 et 2.15 seront uniquement présentées par le mandataire du groupement.

PIECE N° 4- CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

CHAPITRE I- : DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 15 : FORMULE DE REVISION DES PRIX

15.1 Les prix unitaires du Bordereau sont ceux de la soumission et sont fermes et actualisables.

a. Les acomptes payés à l'entrepreneur au titre des avances ne sont pas révisables.

b. La révision est « gelée » à l'expiration du délai contractuel, sauf en cas de baisse des prix.

15.2 Modalités d'actualisation des prix (le cas échéant).

Dans le cas d'un retard dû à la signature du marché du fait du Maître d'Ouvrage (marché signé dans un délai supérieur à six (6) mois, à compter de la date de remise des offres), l'actualisation des prix ne sera accordée qu'à la condition que l'application des coefficients d'actualisation entraîne une variation minimale en plus ou en moins de CINQ POUR CENT (5%).

15.3 Prix hors bordereau

Dans le cas où il serait prescrit des modifications techniques ou la réalisation de travaux non prévus ou complémentaires au Marché nécessitant l'établissement de nouveaux prix, ces derniers seraient calculés en tenant compte des sous-détails de prix que l'Entrepreneur a l'obligation de fournir.

ARTICLE 16 : FORMULE D'ACTUALISATION DES PRIX

Les prix du bordereau des prix unitaires sont actualisables par application de la formule suivante :

B1 C1 S1 Go1

$P_1 = P (0,2 + 0,15 \text{ ———} + 0,3 \text{ ———} + 0,2 \text{ ———} + 0,15 \text{ ———})$

B C S Go

a) Dans le cas d'une actualisation liée au retard à la signature du marché :

P1 Représente le montant actualisé

P Représente le montant initial de l'offre du soumissionnaire

B, C, S, Go Représentent respectivement les prix officiels du bitume, du ciment, le montant du salaire minimum, et le prix officiel du Gasoil au 1^{er} jour du mois fixé pour la date limite de remise des offres

B1, C1, S1, Go1 Représentent les mêmes prix et montant au 1^{er} jour du mois où est intervenue la signature du marché

b) Dans le cas d'une actualisation liée à une durée d'exécution du marché prolongée du fait du Maître d'Ouvrage :

P1 Représente le montant actualisé

P Représente le montant correspondant aux derniers prix applicables du marché (incluant éventuellement une actualisation initiale correspondant au cas a) mentionné plus haut ou une modification de prix survenue par voie d'avenant

B, C, S, Go Représentent respectivement les prix officiels du bitume, du ciment, le montant du salaire minimum, et le prix officiel du Gasoil, au 1^{er} jour du mois d'achèvement normal des travaux (délai contractuel initial augmenté des temps d'arrêt des travaux liés aux intempéries, ou du fait de l'entreprise, ou du fait d'éléments extérieurs et étrangers au Cocontractant et au Maître d'Ouvrage)

B1, C1, S1, Go1 Représentent les mêmes prix et montant au 1^{er} jour du 7^{ème} mois suivant la date d'achèvement normal du marché.

Cette actualisation ne concernera que les prestations restant à exécuter au mois considéré. Les prix auxquels il est fait référence sont les prix officiels du Cameroun.

ARTICLE 34 : ASSURANCES DES OUVRAGES ET RESPONSABILITES CIVILES

34.1 Dans les quinze (15) jours à compter de la notification du marché, et avant tout démarrage des travaux, l'entrepreneur et, le cas échéant, les sous-traitants, devront justifier auprès du Maître d'Ouvrage, sur la demande du Chef de service du marché, des assurances de Responsabilité Civile et tous risques chantiers, garantissant le Maître d'Ouvrage contre toute perte ou dommage survenant aux ouvrages et aux tiers jusqu'à la réception provisoire des travaux ou à l'expiration du délai de garantie si le marché prévoit un tel délai, et des assurances couvrant le cas échéant, la responsabilité décennale. Ces assurances devront être souscrites auprès des Compagnies agréées et installées au Cameroun.

34.2 Aucun règlement à l'exception de l'avance de démarrage ne sera effectué sans présentation d'un certificat d'une compagnie prouvant que le Cocontractant a intégralement réglé les primes ou cotisations relatives aux travaux objet du présent marché.

34.3 Par ailleurs, l'entrepreneur devra, le cas échéant, souscrire les assurances relatives aux responsabilités civiles et dommages aux ouvrages qu'il encourt à compter de l'expiration du délai de garantie, tel que précisé aux articles 70 à 73 du CCAG (Travaux).

PIECE 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**2.1.1-CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES****VOLET ROUTIER****INSTALLATION DU CHANTIER****Installation de l'Entrepreneur**

Le Maître d'Ouvrage (MO) mettra à la disposition de l'Entreprise les espaces nécessaires pour les installations de Chantier. Dans le cas où le MO ne dispose pas d'espace, l'entrepreneur fera siennes, à ses frais, l'acquisition de terrains nécessaires pour toutes les installations de chantier ainsi que les démarches y afférentes. Ces emplacements d'installation de chantier seront soumis à l'agrément de l'Ingénieur du Marché.

Installation pour les besoins du Contrôle du chantier

Outre le laboratoire de chantier devront être à l'état neuf et deviendront la propriété du Maître d'ouvrage à la fin des Travaux.

LIRE :**PIECE N° 1-AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)****12. Remise des offres :****12.1. Pour la soumission hors ligne :**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels ainsi que la version électronique sous format PDF sur support numérique (CD/DVD ou Clé USB), devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le 26 Septembre 2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 juin 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET - KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 26 Septembre 2023 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le 26 Septembre 2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°053/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 19 juin 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG – ET - KELLE DANS LA REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

(Copie de sauvegarde) »

14- Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu, **le 26 Septembre 2023 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marché des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

-2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

PIECE 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Volume 2 : Pièces constituant l'offre technique

En cas de groupement, les pièces 2.10 à 2.15 seront uniquement présentées par le mandataire du groupement.

PIECE N° 4- CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

CHAPITRE I- : DISPOSITIONS GENERALES



ARTICLE 15 : FORMULE DE REVISION DES PRIX

Sans objet

ARTICLE 16 : FORMULE D'ACTUALISATION DES PRIX

Les prix du bordereau des prix unitaires sont fermes et actualisables conformément aux dispositions de l'article 147 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

La formule d'actualisation des prix est la suivante :

B1 C1 S1 Go1

$$P1 = P (0,2 + 0,15 \text{ ——— } + 0,3 \text{ ——— } + 0,2 \text{ ——— } + 0,15 \text{ ——— })$$

B C S Go

a) Dans le cas d'une actualisation liée au retard à la signature du marché :

P1 Représente le montant actualisé

P Représente le montant initial de l'offre du soumissionnaire

B, C, S, Go Représentent respectivement les prix officiels du bitume, du ciment, le montant du salaire minimum, et le prix officiel du Gasoil au 1^{er} jour du mois fixé pour la date limite de remise des offres

B1, C1, S1, Go1 Représentent les mêmes prix et montant au 1^{er} jour du mois où est intervenue la signature du marché

b) Dans le cas d'une actualisation liée à une durée d'exécution du marché prolongée du fait du Maître d'Ouvrage :

P1 Représente le montant actualisé

P Représente le montant correspondant aux derniers prix applicables du marché (incluant éventuellement une actualisation initiale correspondant au cas a) mentionné plus haut ou une modification de prix survenue par voie d'avenant

B, C, S, Go Représentent respectivement les prix officiels du bitume, du ciment, le montant du salaire minimum, et le prix officiel du Gasoil, au 1^{er} jour du mois d'achèvement normal des travaux (délai contractuel initial augmenté des temps d'arrêt des travaux liés aux intempéries, ou du fait de l'entreprise, ou du fait d'éléments extérieurs et étrangers au Cocontractant et au Maître d'Ouvrage)

B1, C1, S1, Go1 Représentent les mêmes prix et montant au 1^{er} jour du 7^{ème} mois suivant la date d'achèvement normal du marché.

Cette actualisation ne concernera que les prestations restant à exécuter au mois considéré. Les prix auxquels il est fait référence sont les prix officiels du Cameroun.

ARTICLE 34 : ASSURANCES DES OUVRAGES ET RESPONSABILITES CIVILES

34.1 Dans les quinze (15) jours à compter de la notification du marché, et avant tout démarrage des travaux, l'entrepreneur et, le cas échéant, les sous-traitants désignés dans le marché, devront justifier auprès du Maître d'Ouvrage, qu'ils sont titulaires :

- **d'une Assurance, Tous Risques Chantier (TRC)** souscrite par l'Entrepreneur, pour son compte et pour le compte des intervenants y compris le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre, qui ont la qualité d'assurés les dommages matériels pouvant survenir au cours de la période d'exécution des travaux et, après réception, au cours de la période de garantie de parfait achèvement et causés :

x au Maître d'Ouvrage et au Maître d'Œuvre,

x aux tiers,

x aux ouvrages existants et en construction.

Les montants de garanties de cette assurance devront être :

- Dommages matériels à l'ouvrage : **cout total des travaux**
- Dommages matériels aux ouvrages existants : **valeur des ouvrages existants**

Et,

- **d'une Assurance Responsabilité Civile (RC)** couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels et autres dommages pouvant être causés par l'Entrepreneur du fait de ses fautes, erreur ou omission conformément à la réglementation en vigueur dans le cadre des obligations issues du contrat :

x au Maître d'Ouvrage ou son personnel et au Maître d'Œuvre,

x aux tiers.

Et,

- **d'une Assurance couvrant les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 et 2270 du Code Civil. (responsabilité décennale)** pour les ouvrages de bâtiment (obligation légale) et de génie civil (obligation contractuelle demandée)

34.2 Pour les sous-traitants désignés en cours de marché, L'Entrepreneur présentera avant le commencement des travaux correspondants, les attestations d'assurances à produire et couvrant leur responsabilité.

34.3 Toutes les attestations d'assurance, à l'exception de la garantie décennale, seront à fournir au Maître d'Ouvrage dans un délai de six (06) mois à compter de la notification du marché, par le titulaire et en tout état de cause, avant notification du démarrage des travaux. A défaut de fourniture des attestations, l'Ordre de Service de démarrage des travaux pourra ne pas être délivré.

34.4 L'Entrepreneur doit maintenir les assurances demandées ci-dessus aussi longtemps que sa responsabilité pourra être engagée. Le Maître d'Ouvrage pourra demander à l'Entrepreneur, chaque fois que nécessaire, l'attestation justifiant la continuité des garanties.

A défaut de pouvoir produire la ou les attestations sollicitées, le Maître d'Ouvrage pourra souscrire, aux frais de l'Entrepreneur, toutes les assurances nécessaires afin que les stipulations d'assurances du présent article soient respectées.

Il est en particulier souligné qu'en cas de préjudice subi par l'Entrepreneur, suite à un accident de circulation ou à des dommages causés par des tiers qui entraîneraient (par exemple) soit des pertes, soit un allongement de la durée des travaux, **aucune indemnité ne sera versée par le Maître d'Ouvrage et aucun recours ne sera intenté à son encontre**. Toutefois, le Maître d'Ouvrage fournira à l'Entrepreneur tous les renseignements dont ils auraient connaissance sur le ou les auteurs de l'accident.

34.5 Ces assurances devront être souscrites auprès des Compagnies agréées et installées au Cameroun.

34.6 Aucun règlement à l'exception de l'avance de démarrage ne sera effectué sans présentation d'un certificat d'une compagnie prouvant que le Cocontractant a intégralement réglé les primes ou cotisations relatives aux travaux objet du présent marché.

34.7 Par ailleurs, l'entrepreneur devra, le cas échéant, souscrire les assurances relatives aux responsabilités civiles et dommages aux ouvrages qu'il encourt à compter de l'expiration du délai de garantie, tel que précisé aux articles 70 à 73 du CCAG (Travaux).

PIECE 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

2.1.1-CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

VOLET ROUTIER

INSTALLATION DU CHANTIER

Installation de l'Entrepreneur

L'entrepreneur prendra à sa charge et à ses frais, l'acquisition de terrains nécessaires pour toutes les installations de chantier ainsi que les démarches y afférentes. Ces emplacements d'installation de chantier seront soumis à l'agrément de l'Ingénieur du Marché.

Installation pour les besoins du Contrôle du chantier

Outre le laboratoire de chantier devront être à l'état neuf et deviendront la propriété du Maître d'ouvrage à la fin des Travaux.

NB : le site de construction et d'aménagement des installations de chantier (construction à rétrocéder à l'Administration à la fin du chantier), devra avoir une superficie minimale d'un (01) hectare.

Les dimensions minimales des pièces constituant les bâtiments à usage d'habitations à rétrocéder à l'Administration en fin de chantier sont indiqués dans le tableau ci-après :

Pièces	Superficie Minimale
Salles de séjour	22,00 m ²
Chambres à coucher	14,00 m ²

Salles pour bureau	12,00 m²
Cuisines	12,00 m²
Salles d'eau	4,00 m²
Couloirs	1,30 m²

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 001/C/PR/CNPBM/SG/23 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), MAITRE D'OUVRAGE Communiqué :

Par **Décision N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 du 19 juillet 2023**, PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) L'ENTREPRISE **ETS EMTCG** B.P. Yaoundé, TEL: 673 62 38 82 EST DECLARÉE ADJUDICATAIRE DU MARCHÉ CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

Soumissionnaires	Montant FCFA HT	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Rang	Observations
ETS EMTCG B.P. Yaoundé, TEL: 673 62 38 82	71 132 250	84 825 208	60 jours	1 ^{er}	RAS
ETS E et P				2 ^e	Éliminé (non validation d'au moins 70% des critères essentiels)

Le gérant de l'Entreprise ETS EMTCG B.P. Yaoundé, Tél. : 673 62 38 82 est par conséquent invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel n°1, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N°00013/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU11 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00011/DC/MINFI/CIPM-DGI DU 02 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LICENCES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Finances communique ;**

La société ci-dessous désignée, est déclarée Adjudicataire de la Lettre-commande ci-après détaillée :

AVIS D'APPEL D'OFFRES	DESIGNATION	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON
N°00011/DC /MINFI/CIPM -DGI du 02 mai 2023	l'acquisition et l'installation des licences pour le compte de la Direction Générale des Impôts.	30 680 350 (trente millions six cent quatre-vingt mille trois cent cinquante)	36 586 317 (trente-six millions cinq cent quatre-vingt-six mille trois cent dix-sept)	INGETECH SARL BP 34773 Yaoundé	Trente (30) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts pour la finalisation du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CABINET EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Y COMPRIS LES OPÉRATIONS DE CLÔTURE EXERCICE 2023 (FONDS MINKA) PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP). FINANCEMENT : HIMO-MINKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Le cabinet AUDITEC FOIRIER CONSULTING, BP : 12134, Douala, Tel. : 233 42 05 06/ 696 57 47 85, Email. info@auditec-foirier.com, est retenu comme attributaire du marché relatif à l'audit financier du système de contrôle interne, et de passation des marchés du programme national de développement participatif (PNDP) y compris les opérations de clôture, exercice 2023 sur les fonds MINKA. Montant du marché : de 9 760 000 (neuf millions sept cent soixante mille) FCFA HT, soit 11 638 800 (onze millions six cent trente-huit mille huit cent) FCFA TTC. Durée : 34 jours. Pour les modalités relatives à la signature du contrat, ce cabinet est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP sis au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

B.P : 660 Yaoundé, Tél : (+237) 692 80 75 41

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr

Par ailleurs, les consultants n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 30 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°108/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE COMPRESSEURS POUR LA PRODUCTION D'AIR COMPRIME A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture de deux (02) lots de compresseurs pour la production d'air comprimé à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentappel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de compresseurs pour la production d'air comprimé à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **70 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **50 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1: fourniture de compresseurs à vis de puissance ? 37 kW;

Lot N° 2: Fourniture de compresseurs à vis de puissance ? 22 KW.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07/11/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°108/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE COMPRESSEURS POUR LA PRODUCTION D'AIR COMPRIME A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120** jours pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 400 000 FCFA** pour le lot 1 et à **1 000 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **07/11/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence des documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

Lot N° 1 : Fourniture de compresseurs à vis de puissance ? 37 KW ;

N°	Désignation
1	Compresseur GA37 à vis lubrifié avec refroidissement à eau, débit ? 100l/s, pression ? 9,5bar 400V 50HZ, P ? 37 KW ou équivalent
2	KIT de maintenance de 8000h

Lot N° 2 : Fourniture de compresseurs à vis de puissance ? 22 KW ;

N°	Désignation
1	Compresseur GA22 à vis lubrifié avec refroidissement à ventilation forcée, débit ? 54l/s, pression ? 9,5bar 400V 50HZ, P ? 22 KW ou équivalent
2	KIT de maintenance de 8000h

6 - Non-validation d'au moins 70% des critères essentiels ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

11 - Absence et ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente.

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°22/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture des produits d'entretien**.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture des produits d'entretien.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **35 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente DCO.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 27/09/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°22/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de **30 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 27/09/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 11 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOURRAIN Henri Pierre

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 004/C/PR/CNPBM/SG/2023 DU 08 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), MAITRE D'OUVRAGE Communique :

Par Décision N° 00016/D/PR/CNPBM/SG/23 du 08/09/2023 portant attribution du marché relatif à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 pour LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (cnpbm) Le GROUPEMENT AFUHNGHANG FRERE UNIS ET ETS MTS B.P Yaoundé, Tel : 677 74 29 34 EST DECLAREE ADJUDICATAIRE DU MARCHÉ CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

Soumissionnaires	Montant FCFA HT	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Rang	Observations
GROUPEMENT AFUHNGHANG FRERE UNIS ET ETS MTS B.P Yaoundé, Tel : 677 74 29 34	45 692 495	54 488 300	60 jours	1 ^{er}	RAS

Le GROUPEMENT AFUHNGHANG FRERE UNIS ET ETS MTS B.P Yaoundé, Tel : 677 74 29 34 est par conséquent invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la CNPBM, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel n°1, pour la suite de la Procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-219/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n°055/D13-219/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 du 07 Août 2023, pour les travaux de construction de trois Centres de Santé Intégré de ZAI, de MAZE-MBOUGOUANE et de PANAI dans le District de Santé de MOGODE, regroupé en trois (03) lots sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le Mardi 12 septembre 2023, est reportée au Jeudi 21 Septembre 2023 aux mêmes heure et lieu.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 011/C/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 PORTANT DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCEE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO) , LYCEE TECHNIQUE EDE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA) , REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),

Par décision N° **011/D/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023** La société ci-après a été adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit:

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCEE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO), LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA), REGION DE L'ADAMAOUA	149 997 420	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS MAMOUDOU NASROU

L'enseignement concerné est appelé à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 7 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMMUNAUTAIRE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE EN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

voir pièce jointe

BAFOUSSAM le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DCO/C MAYO HOURNA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DIDACTIQUE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 15 102 02 641529 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

ACQUISITION DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LES ECOLES PUBLIQUES DE L'IAEB DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA

2. Consistance des prestations

ACQUISITION DU MATERIEL DIDACTIQUE

3. Cout Prévisionnel

HUIT MILLIONS (8 000 000) FCFA

4. Allotissement

un (1) lot

5. Participation et origine

toutes entreprises agrees dans la fourniture et l'installation du materiel didactque

6. Financement

BUDGET MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE EXERCICE 2023

7. Consultation du Dossier

SECRETARIAT DU MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA

8. Acquisition du Dossier

SECRETARIAT DU MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA SUR PRESENTATION D'UNE QUITTANCE DE VERSEMENT DE **QUARANTE (40 000) MILLES FCFA**

9. Remises des offres

02/10/2023 AU SECRETARIAT DU MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA A 14 HEURES

10. Delai de Livraison

QUARANTE CINQ JOURS (45)

11. Cautionnement Provisoire

CENT SOIXANTE MILLES (160 000) FCFA

12. Recevabilité des Offres

ELLES DEVRONT OBLIGATOIREMENT DATER D'AU MOINS 03 MOIS PRECEDANT LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

13. Ouverture des Plis

02/10/2023 DANS LA SALLE DE LA COMMISSION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA A **15 HEURES**

14. Critères d'évaluation

PRINIAUX CRITERES ELIMINATOIRES.

PRINCIPAUX CRITRERES DE QUALIFICATION

SEULS LES SOUMISSIONNAIRES AYANT OBTENU AU MOINS 70% SOIT 07 OUI SUR 10 DES REPONSES POSITIVES SERONT ELIGIBLES A L'ANALYSE FINANCIERE

15. Attribution

LE MARCHE SERA ATTRIBUE AU SOUMISSIONNAIRE DONT L'OFFRE AURA ETE EVALUE LA MOINS DISANTE ET JUGEE SUBSTANCIELLEMENT CONFORME AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

16. Durée Validité des Offres

QUATRE VINGT DIX (90) JOURS

17. Renseignements Complémentaires

SECRETARIAT DU MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA

GAROUA le 7 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 DE LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2023 ;

Vu la Lettre n° 011/L/PR/CNPBM/CIPM du 11 juillet 2023 relative à la proposition d'attribution des marchés relatifs à la fourniture **du mobilier de bureau** à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à la fourniture **du mobilier de bureau** à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), l'entreprise ETS EMTCG B.P. Yaoundé, Tél. : 673 62 38 82 **pour un montant TTC de Quatre-vingt-quatre millions huit cent vingt-cinq mille deux cent huit (84 825 208) FCFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08/09/23 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR L'UTILISATION DE LA METHODE DPSIR (DRIVERS-PRESSURES-STATE CHANGE IMPACT-RESPONSE) POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER ET D'ANALYSER LES ZONES D'ACTIVITES SPECIFIQUES DU PROJET « ACREGIR »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun bénéficie d'un don du Fonds d'Adaptation aux changements climatiques. Ces ressources sont administrées par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles (ACREGIR) » entré en vigueur le 17 décembre 2021. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un/une consultant (e) individuel(le) pour », pour la prestation de services dans l'utilisation de la méthode DPSIR (drivers-pressures-state change impact-response) pour permettre d'identifier et d'analyser les zones d'activités spécifiques du projet ACREGIR.

2. Consistance des prestations

L'objectif général du projet est d'accroître la résistance des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles.

Les modalités d'exécution du projet suivront le modèle d'exécution du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II). Le projet sera géré par l'unité d'exécution du PADFA II, ainsi que par une équipe de projet recrutée à cet effet, Coordonnatrice Nationale du PADFA II assurant la gestion fiduciaire du projet ACREGIR.

Le projet ACREGIR bénéficiera directement à 8 800 ménages ruraux, représentant près de 52 800 personnes vivant dans les périphéries des trois parcs nationaux (environ 40 % de la population), dont : 6 200 ménages soutenus pour la gestion des forêts communautaires, des zones de chasse et par le biais de points d'eau pastoraux ; et 2 600 ménages soutenus dans l'agroforesterie et le développement de sous-bassins versants. Parmi ces 8 800 ménages, 2 300 jeunes éco-entrepreneurs (dont 50% de femmes) seront également soutenus. Le projet bénéficiera indirectement aux populations riveraines aux parcs par le biais d'initiatives de développement et de restauration ainsi que par la création d'emplois et de moyens de subsistance résilients dans les régions concernées région. Enfin, le projet accordera une attention particulière aux jeunes et cherchera à être inclusif et à promouvoir l'équité entre les sexes. Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet s'articuleront autour de trois composantes à savoir : (i) Intégrer la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les cadres et plans institutionnels et réglementaires en vue d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles aux niveaux local et régional ; (ii) Améliorer les savoirs/connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques, l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les opportunités commerciales climatiquement rationnelles et (iii) Adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre de mesures visant à accroître la résilience des communautés ciblées face aux changements climatiques.

Le présent avis porte sur le recrutement d'un Consultant selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI », pour la prestation de services dans l'utilisation de la méthode DPSIR (drivers-pressures-state change impact-response) pour permettre d'identifier et d'analyser les zones d'activités spécifiques du projet ACREGIR.

L'objectif principal de faire une analyse par la méthode DPSIR afin de permettre d'identifier et d'analyser les zones d'activités spécifiques du projet.

3. Période d'exécution

La durée de la consultation est de 01 mois.

4. Participation et origine

La présente prestation est ouverte au consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire minimal de BAC+5 dans les domaines tel que : communication, sciences sociales, sciences environnementales ;
- Justifier d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le domaine de l'Environnement ;
- Justifier d'une expérience dans la réalisation des communications interactives ;
- Justifier d'une expérience de travail dans l'organisation et l'animation des ateliers ;
- Avoir travaillé dans le domaine du développement agricole et rural ;
- Avoir une bonne connaissance sur la résilience aux changements climatiques ;
- Avoir travaillé dans les zones d'intervention du projet ACREGIR ;
- Avoir travaillé avec un des projets financés par le FIDA serait un atout ;

5. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : padfacameroun@gmail.com, le **15 Septembre 2023 à 15**. Heures au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **19 Septembre 2023**.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marquées comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; Cellule de Passation des Marchés ; **Le 22 Septembre 2023 à 13 heures au plus tard**. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2021 DU 08 Sept 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR L'UTILISATION DE LA METHODE DPSIR (DRIVERS-PRESSURES-STATE CHANGE IMPACT-RESPONSE) POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER ET D'ANALYSER LES ZONES D'ACTIVITES SPECIFIQUES DU PROJET
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

6. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée au Coordonnateur du Projet ACREGIR ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

7. Critères d'évaluation

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Un dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordées.

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels « **SCI** » telle que décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

CRITERES DE SELECTION : l'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

LES CRITERES ESSENTIELS :

- **Lettre de motivation** : **2 points**
- **Qualifications** : diplôme universitaire/domaine de formation : **10 points**
- **Expériences générales** (expériences dans la production des contenus en communication sur l'environnement et les changements climatiques ; Expériences dans le renforcement des capacités) : **25 points**
- **Expériences spécifiques** : Expériences dans le domaine des changements climatiques et gestion des aires protégées (*renforcement des capacités, élaboration des contenus d'information*) : **35 points**
- **Références pertinentes** : expérience dans la production des contenus en communication dans le domaine agricole ; expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.) : **20 points**
- **Connaissances de l'environnement du travail** : **connaissance** des régions d'intervention (Nord-Ouest, Extrême Nord, Nord) : **8 points**

LES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 012/D/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONA OUVERT N° 07/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE: TIBATI (LOT1) ET MEIGANGA (LOT2) REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: BUDGET CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), Communique:

Par décision N° **012/D/CRA/SG/2023 DU 07 SEPT 2023** La Société ci-après a été déclarée adjudicataire des lettres commandes relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES AU LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOT1)	49 980 000	QUATRE VINGT DIX (190) JOURS	E.GE.TRA
FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES AU LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2)	49 980 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	E.GE.TRA

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 7 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 002/C/PR/CNPBM/SG/23 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉHICULES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), MAITRE D'OUVRAGE Communique :

Par **Décision N° 002/D/PR/CNPBM/SG/22 du 19 juillet 2023**, PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉHICULES À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) L'ENTREPRISE **ETS ZAGALO B.P. 30531 Yaoundé, Tél. : 699 76 46 43** EST DECLARÉE **ADJUDICATAIRE** DU MARCHÉ CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

Soumissionnaires	Montant FCFA HT	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Rang	Observations
ETS ZAGALO B.P. 30531 Yaoundé, Tél. : 699 76 46 43	83 857 440	99 999 997	60 jours	1 ^{er}	RAS

Le gérant de l'Entreprise **ETS ZAGALO B.P. 30531 Yaoundé, Tél. : 699 76 46 43** est par conséquent invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel n°1, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 001/C/PR/CNPBM/SG/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2027 POUR LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 80 KVA À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), MAITRE D'OUVRAGE Communique :

Par **Décision N° 001/D/PR/CNPBM/SG/23 du 19 juillet 2023**, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 27 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET l'installation DE DEUX GROUPE ELECTROGENES DE 80 KVA A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) L'ENTREPRISE LA PAIX D'AFRIQUE B.P. 1674 Yaoundé, TEL: 677 14 22 50 /691 67 71 21 EST DECLAREE ADJUDICATAIRE DU MARCHÉ CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

Soumissionnaires	Montant FCFA HT	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Rang	Observations
LA PAIX D'AFRIQUE B.P. 1674 Yaoundé, TEL: 677 14 22 50 /691 67 71 21	31 781 971	37 900 000	60 jours	1 ^{er}	RAS

Le gérant de l'Entreprise **LA PAIX D'AFRIQUE B.P. 1674 Yaoundé, Tél. : 677 14 22 50 /691 67 71 21** est par conséquent invité se présenter dès publication du présent communiqué à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel n°1, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 008PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)INTITULE DE LA MISSION : MAITRISE
D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES
RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : B11A0106**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun est en accord avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), pour le financement et la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II). Le MINADER a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer les services d'un cabinet/Bureau d'études chargé de la **Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de 13 magasins de stockage de riz dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord pour le compte du projet d'appui au Développement des filières agricoles Phase II (PADFA II).**

2. Objet

Le PADFA II a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Il a pour objectif de développement d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Ses résultats attendus sont entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées ; (ii) l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages. Le projet couvre les régions du Nord, l'Extrême-Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest.

Les services de conseil ("les services") comprennent **le suivi et le contrôle des travaux de construction de 13 magasins de stockage de riz dans les régions de l'Extrême-Nord (Départements du Mayo-Danay et Mayo-Kani) et du Nord (Départements de la Bénoué, du Mayo-Louti et du Faro).**

3. Participation et origine

Le PADFA II ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après au plus tard le **15 septembre 2023**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **19 septembre 2023**.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au moyen des formulaires prévus à cet effet. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après le **22 Septembre 2023** au plus tard.

Les Cabinets satisfaisant les critères de présélection seront retenus et invités à répondre à une Demande de Proposition, et soumettre des propositions technique et financière pour la suite de la procédure.

La Coordinatrice Nationale du PADFA II, invite les Cabinets spécialisés intéressés à manifester leur intérêt. Chaque manifestation devra être rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires physiques (un original et Quatre (04) copies) et une version scannée desdites manifestation gravées dans une clé USB, seront adressées sous plis fermés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et devront être déposés contre décharge à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet, sise derrière l'Ambassade de Chine, au plus tard le **22 Septembre 2023 à 13 heures** précises (heure locale).

Avec les mentions suivantes :

*« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/AMI/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/RPM/2023 DU 08/09/23, MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 207 444. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.

5. Composition du dossier

La Manifestation d'Intérêt sera constituée des pièces suivantes en original et en copies certifiées conformes

- Une lettre de motivation ;
- Les références du Cabinet en termes d'expériences générales ;
- Les références du Cabinet en termes d'expériences spécifiques (contrats analogues, procès-verbaux de réception, attestation de bonne fin) ;
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ;
- L'Attestation sur l'honneur de la véracité des déclarations et du non abandon d'une mission de prestation intellectuelle.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

6. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

2. Critères de qualification

Les critères de pré qualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

Qualité de l'offre..... 05 points

Références du prestataire 95 points

Niveau d'ancienneté dans les infrastructures rurales.....
15 points

Références dans la maîtrise d'œuvre d'infrastructures rurales en général et des bâtiments ruraux à vocation agricole
.....**30 points**

Références dans la maîtrise d'œuvre d'infrastructures rurales en général, et spécifiquement des bâtiments ruraux à vocation agricole dans le Septentrion du Cameroun ou zones similaires sur le plan agro écologique.....

50 points

Total des points :..... 100 points

7. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

COMMUNIQUE N° 003/C/PR/CNPBM/SG/2023 01/0902023 __ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'INFIRMERIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM), MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNIQUE :

PAR DECISION N° 000114/ D/PR/CNPBM/SG/22 DU 01/09/2023, EST DECLARE INFRUCTUEUX LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/CNPBM/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'INFIRMERIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM).

LE PRESENT COMMUNIQUE TIENT LIEU DE MAIN LEVEE DE CAUTION DE SOUMISSION POUR TOUS LES SOUMISSIONNAIRES.

YAOUNDE le 1 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER



AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/ARMP/CIPM/2023 DU 12 /09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
000.08.10.04 / 242 000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnel et garantir la performance dans l'accomplissement de ses missions à l'air du numérique, l'Agence se doit d'améliorer quantitativement et qualitativement son offre en matériel informatique de pointe.

A cet effet, le Directeur Général lance pour le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent dossier d'appel d'offres, consiste en la fourniture, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, de neuf (09) kits de matériel informatique constitué des équipements ci-après :

- 1- Vingt-sept (27) ordinateurs formats micro tour complet ;
- 2- Deux (02) Ordinateurs tout en un ;
- 3- Un (01) ordinateur portable;
- 4- Trente (30) onduleurs ;
- 5- Trente-cinq (35) Multiprises confort et sécurisé A/Parafoudre ;
- 6- Trois (03) Access point Cisco catalyst 9115AXI ;
- 7- Un (01) copieur multifonction industriel ;
- 8- Suite bureautique professionnelles (microsoft professionnel 2019...);
- 9- Logiciels antivirus (kaspersky internet security 2022..).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent dossier d'Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

La prestation, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de l'Agence de Régulation des Marchés Publics au titre de l'exercice 2023, imputation : **000.08.10.04 / 242 000**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'Immeuble siège de l'Agence (porte 6039).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** payable dans le compte **CAS-ARMP N°33598860001/94 ouvert à la BICEC** et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'Immeuble siège de l'Agence (porte 6039), au plus tard le **10/10/2023 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/ARMP/CIPM/2023 DU 12 /09/ 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d'**un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

Cette caution devra être valable **trente (30) jours au-delà** de la date de validité des offres et être établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, dont la liste figure en pièce N°11 du présent DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10/10/2023 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché public durant les trois dernières années et avoir été exclu de la commande publique dans le cadre des Marchés publics ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- Absence de capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures listées dans le tableau ci- après :

N°	Désignation	Quantité	Spécifications techniques
1	Ordinateur de bureau complet	27	<p>Unité centrale :</p> <p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disque dur : SSD 256 Go - RAM : 8 Go DDR4 extensible - Processeur : intel Core i5 9^e génération 6 cœurs - Mémoire cache processeur : L3 9Mo - Fréquence processeur : 4 ,4 Ghz <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Graveur DVD ultra-plat - 02 ports USB avant et 06 ports USB arrière - 1 port RJ45 Gigabits - 1 Display Port Femelle ; - 1 port VGA <ul style="list-style-type: none"> - Adapter wifi (PCI express) 1200 Mbps double bande et deux antennes 802.11a/b/g/n/ac. - Licence SE Windows 11 Professionnel 64 bits - Tension d'entrée 100 à 240 V - Clavier AZERTY, avec pavé numérique - Souris optique filaire. <p>Ecran :</p> <p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille écran : 23,8 pouces (60,45 cm) ; - Résolution native écran : FHD 1920 x 1080 ; - 1 Display Port Femelle ; - 1 port VGA ; <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Angle de vue écran : 178° ; - Zone d'affichage écran : 52,7 x 29,64 cm ; - Fréquence de balayage écran : 60 Hz ; - Traitement anti-reflets ; - Tension d'entrée 100 à 240 V ; <p><i>NB : Tout le matériel doit être de même marque.</i></p>

N°	Désignation	Quantité	Spécifications techniques
2	Ordinateur Tout-en-un	02	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Puce Apple M1 : - CPU 8 cœurs avec 4 cœurs de performance et 4 cœurs à haute efficacité énergétique. - GPU 8 cœurs - Neural Engine 16 cœurs - Système d'exploitation : macOS Ventura ou supérieur avec licence Stockage : SSD de 512 Go Mémoire 16Go Écran Retina 4,5K de 24 pouces : - Résolution de 4 480 x 2 520 pixels à 218 pixels par pouce, avec prise en charge d'un milliard de couleurs. - Luminosité de 500 nits - Large gamme de couleurs (P3) - Technologie True Tone <p>Spécifications mineures</p> <ul style="list-style-type: none"> Camera - Caméra FaceTime HD 1080p - Processeur de signal d'image avancé avec traitement vidéo informatique Clavier : Magic Keyboard AZERTY avec Touch ID et pavé numérique Souris : Magic Mouse <p>Sortie vidéo numérique Thunderbolt 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie DisplayPort native par USB?C - Sorties VGA, HDMI, DVI et Thunderbolt 2 prises en charge à l'aide d'adaptateurs <p>Connectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DisplayPort - Thunderbolt 3 (jusqu'à 40 Gbit/s) - USB 4 (jusqu'à 40 Gbit/s) - USB 3.1 Gen 2 (jusqu'à 10 Gbit/s) - Prise casque 3,5 mm - port Gigabit Ethernet Wi?Fi - Connectivité sans fil Wi?Fi 6 802.11ax - Compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n/ac Bluetooth - Technologie sans fil Bluetooth 5.0 <ul style="list-style-type: none"> ● Tension :100 à 240 V CA ● Fréquence :50 à 60 Hz, monophasé

N°	Désignation	Quantité	Spécifications techniques
3	Ordinateur portable	01	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecran Full HD 15.6 pouces antireflet - Disque dur SSD 512 Go - RAM 16 Go DDR4 - Processeur intel core i5 12^e generation 10 coeurs - Mémoire cache processeur L3 12 Mo - Fréquence processeur 4,4 GHz <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connecteur Bluetooth - Appareil photo HD 720p - Batterie longue durée 3 cellules - 2 ports USB type A de 5 Gbit/s - 1 ports USB type A 2.0 - 1 port USB type C de 10 Gbit/S - 1 port HDMI - 1 port RJ45 GbE <ul style="list-style-type: none"> - Carte sans fil Intel® Wi-Fi 6E AX211 (2x2) et Bluetooth® 5.3 - Clavier AZERTY étanche, avec pavé numérique - Licence SE Windows 11 Professionnel 64 bits <p>Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souris externe USB sans fil - Sac à dos pour ordinateur portable <ul style="list-style-type: none"> - Sacoche business pour ordinateur portable (mallette pour ordinateur portable) <p><i>NB : Tout le matériel doit être de même marque.</i></p>
4	Onduleur	30	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 9Ah - Tension fournie : 12 V - Capacité d'alimentation : 600 Watt / 1000 VA - Connecteurs de sortie : 6 alimentations ICE 0320/C13 - Parasurtenseur <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervalle tension d'entrée : 170V – 280V - Température minimale de fonctionnement : 0°C - Tension d'entrée : CA 220 V - Temps de recharge : 6heures - Température maximale de fonctionnement : 40°C - Alimentation 220 – 240 V CA
5	Fiche parasurtenseur	35	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 prises type AC - Interrupteur marche/arrêt - Parasurtenseur intégré <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 prises USB - Câble d'alimentation 2m - Tension d'alimentation : 220 V CA
06	Suite bureautique I	30	<p>Microsoft professionnel Version : 2019</p> <p>Logiciels de base: Word • Excel • PowerPoint – Publisher- Outlook • OneNote. Licence d'activation: OUI</p> <p>Systèmes d'exploitation supportés: Windows 11, Windows 10, Windows 8.1, Windows 7.</p>
07	Suite bureautique II	02	<p>Microsoft professionnel Version : 2019 Compatible MacOS</p> <p>Logiciels de base: Word • Excel • PowerPoint – Publisher- Outlook • OneNote. Licence d'activation: OUI</p>

N°	Désignation	Quantité	Spécifications techniques
08	Logiciel Antivirus	30	Développé par : Kaspersky Version : Internet Security 2022 Edition: Pour l'Afrique Systèmes d'exploitation supportés: Windows 11, Windows 10, Windows 8.1, Windows 7, MacOs
09	Point d'accès wifi (Livraison et installation)	03	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de périphérique : borne d'accès sans fil - Modèle : indoor - Contrôleurs sans fil pris en charge : Contrôleurs sans fil de la gamme Cisco Catalyst 9800 - RAM : 2 Go - Mémoire Flash : 1 Go - 4x4 downlink MU-MIMO with four spatial streams wifi6 - Bande de Fréquence 2.4 GHz, 5 GHz - ANTENNE : Antenne Interne Omni-directionnel - débits de données : jusqu'à 5,38 Gbps (160 MHz avec 5 GHz et 20 MHz avec 2,4 GHz) - Format de codage de ligne OFDMA - Connectivité : <ul style="list-style-type: none"> - 01 port ethernet LAN (RJ-45) - 01 Port USB 2.0 - Management console port (RJ-45) - LAN Ethernet : taux de transfert des données 1x 100, 1000,2500 Mbit/s <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocole de liaison de données : IEEE 802.11b, IEEE 802.11a, IEEE 802.11g, IEEE 802.11n, IEEE 802.11ac Wave 2, IEEE 802.11ax ,Bluetooth 5.0 - Niveau de gain de l'antenne (max) : 4 dBi - Protocole réseau / transport IPSec, IPv6 - Protocole de gestion à distance : NETCONF, RESTCONF - Prise en charge de : DFS (Dynamic Frequency Selection), assistance Access Control List (ACL), qualité de service (QoS), combinaison du rapport maximal, technologie Cisco VideoStream, gestion des ressources radio (RRM ou Radio Resource Management), diversité basée sur le décalage cyclique, technologie beamforming, agrégation de paquets A-MPDU, agrégation de paquets A-MSDU, Clé Pré-Partagée (PSK), Dynamic QoS, accès invité, 4x4 technologie MU-MIMO, démarrage sécurisé, 8x8 technologie MU-MIMO, Temps d'attente cible (TWT), signature d'image, module Cisco Trust Anchor - Algorithme de chiffrement AES, TLS, PEAP, TTLS, WPA, WPA2, FIPS, EAP-SIM, EAP-FAST - Technologie des communications Bluetooth low energy (LE) - ALIMENTATION : Prise en charge de l'alimentation sous Ethernet (PoE) UPOE - Normes de conformité : IEEE 802.3, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3af, IEEE 802.11d, IEEE 802.1x, IEEE 802.11i, IEEE 802.11h, IEEE 802.11n, IEEE 802.3at, IEEE 802.11ac Wave 2, IEEE 802.3bz, IEEE 802.3bt, IEEE 802.11ax, Wi-Fi CERTIFIED 6 <ul style="list-style-type: none"> - Largeur : 20.3 cm - Profondeur : 20.3 cm - Hauteur : 4.3 cm - Poids : 900 g <p><i>NB : - fournir environ 500m de câble rj45 cat6A ou cat7 pour installation des points d'accès wifi.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prestataire assurera l'installation desdits équipements.

N°	Désignation	Quantité	Spécifications techniques
10	Copieur Multifonction Industriel	01	<p>Spécifications majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type : monochrome - Technologie : Laser - Fonctions de base : Impression, copie, numérisation, envoi et télécopie en option - Type d'interface : écran LCD tactile couleur WVGA 17,8 cm (5 pouces) - Mémoire Standard : 2 Go de RAM - Stockage : Standard : 64 Go eMMC - Vitesse de numérisation A4 recto noir et blanc : 55 ipm - Vitesse de numérisation A4 recto couleur : 55 ipm - Vitesse d'impression (NB) : 45 ppm (A4), 22 ppm (A3), 32 ppm (A4R), 20 ppm (A5R) - Vitesse de copie : 25 ppm (A4), 15 ppm (A3), 17 ppm (A4R), 17 ppm (A5R) - Chargeur automatique de documents recto verso standard (capacité de 100 feuilles) - Capacité d'alimentation en papier (A4, 80 g/m²) Standard : 1 200 feuilles ; Maximum : 2 300 feuilles (avec unité d'alimentation de cassette-AN1) <ul style="list-style-type: none"> - Résolution de Copie : 600 x 600 - Résolution d'impression : 1200 x 1200 - Résolution de numérisation : 600 x 600 - Nombre de sources : 5 <p>Spécifications mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - unité d'alimentation de la cassette-AN1 (SOCLE DOUBLE CASSETTES AN1) : oui - Capacité de sortie papier (A4, 80 g/m²) Standard : 250 feuilles ; Maximum : 545 feuilles <ul style="list-style-type: none"> - Temps de préchauffage : 12 s - Temps de sortie du mode veille : 10 s - Capacités de finition : assemblage, groupe, décalage. <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs copies Jusqu'à 9999 copies - Densité de copie Automatique ou Manuelle (9 niveaux) - Agrandissement De 25 % à 400 % (par incréments de 1 %) - Réductions prédéfinies : 25 %, 50 %, 61 %, 70 %, 81 %, 86 % - Agrandissements prédéfinis : 115 %, 122 %, 141 %, 200 %, 400 % - Formats de support pris en charge : Taille standard : A3, A4, A4R, A5, A5R, A6R, B4, B5, B5R, Enveloppes - Connexion d'interface : 1000Base-T/100Base-TX/10Base-T, Wi-Fi, USB - Spécifications de sécurité Standard : filtrage des adresses IP/Mac, IPSEC, communication cryptée TLS, SNMP V3.0, IEEE 802.1X, IPv6, authentification SMTP, authentification POP avant SMTP, S/MIME <ul style="list-style-type: none"> - Tension d'entrée 100 à 240 V - Consommation : Maximum : environ 1500 W, Mode d'attente : environ 20 W, Mode veille : environ 1,0 W, Extinction automatique <ul style="list-style-type: none"> - Environ 0,4 W - Largeur minimum : 586 mm - Profondeur minimum : 709 mm - Hauteur minimum : 926 mm - Poids minimum : 75,5 kg

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après : présentation de l'offre ;

- expérience similaire du soumissionnaire;
- caractéristiques techniques des équipements proposés des prospectus et fiches techniques en couleur de l'équipement proposé en précisant la marque dans toutes les 7 copies;
- planning et délai de livraison ;
- certificat d'origine ;
- garantie et Service après-vente ;
- capacité financière ? à **cinquante millions (50.000.000) F CFA** ;
- preuves d'acceptation des conditions du Marché

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **75%** à 7/8 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'Immeuble siège de l'Agence (porte 6039), dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00031/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES OPERATIONS SUR FINANCEMENT C2D EFFECTUEES PAR LA CAA AU COURS DES EXERCICES 2022 A 2029 ET CLOTURE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Les Services du Candidat auront pour objet **d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la régularité, la sincérité et l'effectivité des états comptables et sur la conformité des opérations au-regard des règles et procédures applicables**, y compris, entre autres, les trois contrats de désendettement et de développement et leurs avenants, le manuel de procédures techniques, administratives et comptables du STADE-C2D et du FATEP, le manuel de procédures de paiement sur ressources C2D, les conventions d'affectation et manuels de procédure des programmes C2D, et les notes techniques et financières transmises au CTB-C2D, relatives aux mouvements du comptes BEAC et aux comptes de pilotage gérés par la CAA.

L'auditeur devra accorder une attention particulière au risque de fraude, de corruption ou de conflit d'intérêts.

2. Objet

Le présent audit a pour objectifs de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

- **les états financiers** du Projet / Programme donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Projet / Programme au cours de la période couverte par l'audit ;
- **les fonds alloués au Projet / Programme sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables ; les dépenses respectent les règles de bonne gestion financière, appréciées notamment au regard des critères d'éligibilité (cf. Annexe 1 – Nomenclature des constats et anomalies).**
- **le système de contrôle interne** mis en place et utilisé par l'Entité afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Projet / Programme a été conçu de façon adéquate et a fonctionné efficacement au cours de la période couverte par l'audit ;

L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

3. Consistance des prestations

La mission portera de manière spécifique sur l'audit comptable et financier des activités de la CAA, en tant qu'organisme payeur du C2D. Il s'agira, entre autres, de :

- ü auditer les montants payés par les programmes et par nature économique ;
- ü vérifier la régularité des documents comptables et financiers ;
- ü donner un avis sur la traçabilité des dépenses effectuées et le respect du circuit fiduciaire ;
- ü évaluer les outils de gestion et de comptabilisation des opérations utilisés par l'organisme payeur et proposer les mesures nécessaires à leur renforcement, le cas échéant ;
- ü évaluer la célérité et l'efficacité du système de paiements mis en place et leurs impacts sur les programmes ainsi que les motifs de rejet des paiements des prestataires étrangers par les Banques commerciales et la BEAC
- ü vérifier que les dispositions juridiques et fiscales des Contrats C2D ont été respectées, notamment en matière d'impôts et taxes, le traitement fiscal applicable aux rémunérations versées au personnel et aux consultants dans les différents programmes ;
- ü porter un jugement d'ensemble sur le rôle joué par la CAA sur les Programmes C2D et la sur la qualité des paiements effectués ;
- ü analyser les risques financiers et établir un état des lieux précis et factuel des éventuelles irrégularités constatées ;
- ü dresser un tableau des reliquats des programmes clôturés
- ü vérifier la mise en œuvre des recommandations des précédents audits ;
- ü s'assurer que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires au titre des différentes opérations relatives au C2D ont été tenus et la qualité de ce suivi.

L'analyse comprendra toutes les confirmations, observations et vérifications jugées nécessaires par l'auditeur.

Par ailleurs, l'auditeur est tenu de vérifier, en sus des états financiers, les mouvements de fonds sur les comptes, il s'intéressera aussi aux aspects tels que (i) les soldes à la fin de chaque année d'exécution et (ii) le rapprochement de l'information financière produite par la CAA croisée à celle produites par programmes et par les tableaux de bord de suivi financier produit par le STADE-C2D.

Aussi, l'auditeur devra dégager les principaux acquis et formuler des recommandations d'améliorations qui seront organisées par ordre de priorité, avec la précision des structures auxquelles elles s'adressent et chronogramme indicatif de réalisation. A cet égard, l'auditeur dressera également une situation de la mise en œuvre des recommandations formulées lors des audits précédents.

4. Participation et origine

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux :

* Bureaux d'études * Consultants individuels

5. Remises des offres

La langue utilisée dans le cadre de ces prestations peut être en langue anglaise ou en langue française.

Le *Ministère des Finances* dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, pour le _____ [insérer la date]

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels (« copie ») sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le **17 octobre 2023 à 15 heures**. Le dossier de candidature comportera également une version numérique de l'offre, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00031/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES OPERATIONS SUR FINANCEMENT C2D EFFECTUEES PAR LA CAA AU COURS DES EXERCICES 2022 A 2029 ET CLOTURE.

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir minima :

- ü Une lettre de motivation dûment signée, datée ;
- ü La déclaration d'intégrité signée (Annexe 1 ci-joint et disponible dans les locaux du Maître d'Ouvrage et sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- ü L'accord de groupement ou la lettre d'intention de former un groupement et les pouvoirs du mandataire le cas échéant ;
- ü Les pièces administratives (statuts, attestation de non-faillite et attestation de non-exclusion des marchés publics)
- ü La situation financière ;
- ü L'organisation du siège (organigramme, liste du personnel, certification, ...) ;
- ü Les références. (dont au moins trois en audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne).

N.B. :

a. Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit comptable et financier devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivrée par les services du Maître d'Ouvrage, ou de l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.

b. Une entité ne peut pas être membre de plus d'un groupement

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

ü une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
ou

ü une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

ü De l'ampleur des marchés ;

ü De la nature des Services ; Les candidats présenteront des références dans les prestations d'audit des projets ou programme publics réalisées dans l'Afrique subsaharienne au cours des trois dernières années ;

ü Du domaine et de l'expertise technique ; Les candidats présenteront des références au sein desquelles ils ont mobilisé une équipe d'experts-auditeurs et préciseront l'articulation en matière de mobilisation des différents profils d'experts mobilisés ;

ü Du contexte géographique ; les candidats présenteront des références en Afrique subsaharienne, les références de mission au Cameroun seront particulièrement appréciées.

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse et aux horaires mentionnées ci-dessous : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

ADDITIF N°001/A/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2023 DU 08/09/2023 PORTANT AMENDEMENT DU DEVIS QUANTITATIF EL ESTIMATIF ET LA REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 DU 04/08/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) GARDERIES MIMICIPALES DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif ; - Offre technique ; Offre financière. A <p>Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée. Chaque offre rédigée en français ou en anglais (07) exemplaires papier dont original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copié numérique (CD ou clé USB), devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le 1 b SEPI 2023 [six semaines après la date de publication de l'appel d'offres] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : / .</p> <p>AAO 9/AONO/CUM/CLS/CIPM/2023 du j J Ailijl 21)23 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) GARDERIES MUNICIPALES DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES REGIONALES » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront Irrecevables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La remise des offres initialement prévue le 15 septembre 2023 à 10 heures est reportée au 22 septembre 2023 à 10 heures au meme lieu et l'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des, offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres» soit le 15 SEPT 2023 [le même jour que celui de la remise des offres] à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres initialement prévue le 15 septembre 2023 à 10 heures est reportée au 22 septembre 2023 à 10 heures au meme lieu et l'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt.</p>

MAROUA le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !